



NORINVEST
GROUPE

Rapport Annuel

2020

Sommaire

Rapport annuel 2020

- 3 Rapport du Conseil d'administration
- 5 Gouvernement d'entreprise

Groupe Norinvest

- 17 Bilan consolidé
- 18 Compte de résultat consolidé
- 19 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 20 Etat des capitaux propres consolidés
- 21 Annexe aux comptes consolidés
- 51 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Norinvest Holding SA

- 54 Bilan
- 56 Compte de résultat
- 57 Annexe aux comptes annuels
- 62 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2020

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Comme vous le savez, Norinvest Holding SA (ci-après « NIH ») se concentre sur la gestion de son unique participation, à savoir Banque Cramer & Cie SA (ci-après la « Banque » ou « BCC »).

L'année sous revue restera dans les mémoires en raison des bouleversements qu'elle a amenés dans notre façon de vivre et de développer nos affaires. Dans ce contexte exigeant, notre Banque est néanmoins parvenue à réaliser un bel exercice, qui est venu récompenser les efforts consentis par les organes et par tout le personnel.

Contexte économique et marchés financiers en 2020

Pour BCC comme pour l'ensemble de l'économie et de la société, le coronavirus, décrété comme pandémie par l'OMS dès mars 2020, aura marqué de son empreinte l'exercice sous revue.

Les effets de cette pandémie sur l'économie mondiale ont été multiples et souvent violents. Le deuxième trimestre de l'année a vu un arrêt marqué de nombreux secteurs, comme le transport aérien ou le tourisme. Le prix du pétrole, qui s'est effondré jusqu'en territoire négatif en raison de la saturation des capacités de stockage, a mis plusieurs mois pour se reprendre. Le second semestre, en partie sous l'influence de la Chine, a vu un redémarrage bienvenu sur fonds de course aux vaccins et une numérisation renforcée.

Pour tenter de pallier les conséquences liées à la faiblesse de l'économie mondiale en 2020, l'ensemble du secteur public a accordé un soutien massif aux populations rendues vulnérables par le chômage et aux entreprises sinistrées par les conséquences des confinements. Ce soutien, qui a bénéficié d'un appui inconditionnel des banques centrales, a été financé par un recours massif à l'endettement, dont les effets nous accompagneront encore longtemps. En conséquence, il est permis de penser que les taux d'intérêt devraient se maintenir à des niveaux bas à moyen terme.

Sur les marchés financiers également, l'année 2020 a été très tourmentée. Après une chute brutale à la fin du premier trimestre, une remontée spectaculaire a permis de récupérer complètement les pertes et même souvent de réaliser une performance positive sur l'ensemble de l'année. Le facteur décisif était de garder la tête froide et de rester investi et d'investir davantage pour profiter de la vigueur du rebond des marchés.

Le franc suisse a vu sa valeur augmenter face aux principales monnaies. Et ce, bien que la Banque Nationale Suisse (BNS) ait poursuivi ses mesures de soutien aux exportations en continuant à acheter des devises étrangères, gonflant ainsi son bilan. Les interventions de la BNS ont d'ailleurs conduit les Etats-Unis à reprocher à notre pays de soutenir artificiellement son économie.

Le Groupe Norinvest en 2020

L'élément ayant de loin eu la plus importante influence sur la marche de nos affaires en 2020 a été la pandémie du coronavirus. Elle a exigé de nous tous une capacité d'adaptation très rapide aux nouvelles contraintes.

BCC a dû rapidement prendre des mesures pour continuer à assurer en permanence toutes les fonctions essentielles de l'établissement, tout en protégeant la santé des collaboratrices et collaborateurs, des partenaires et des clients. En particulier, la mise en place rapide du travail à domicile par équipes alternées tout en maintenant les effectifs opérationnels nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'ensemble des transactions a pu s'appuyer avec succès sur les travaux préparatoires effectués lors des exercices précédents. Le plan de continuité des activités a prouvé sa valeur et tous les systèmes ont fonctionné à satisfaction et sans interruption.

La brutale correction sur les marchés financiers n'a pas eu de conséquence notable sur les avoirs des clients. Une gestion prudente a permis de les préserver. Les couvertures des crédits ont également bien résisté et aucun dommage n'est à relever pour notre Banque.

La Banque a par ailleurs dû continuer à procéder aux adaptations nécessaires de son cadre réglementaire pour le mettre en conformité avec l'ensemble des importantes nouvelles dispositions légales et réglementaires. Pour une banque de petite taille, l'effort à fournir afin de respecter en tout temps l'ensemble de la réglementation en vigueur est conséquent. Il exige en outre des ressources nombreuses et qualifiées.

Les économies de coûts ont à nouveau constitué, en 2020, un objectif important pour la Direction et le Conseil d'administration de BCC. Ces efforts portent leurs fruits et ont apporté une contribution déterminante à la réduction des charges sur l'exercice et, par voie de conséquence, à l'amélioration réjouissante du résultat.

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2020 (suite)

Les comptes du Groupe NIH (en milliers de francs suisses)

Au 31 décembre 2020, les fonds propres consolidés du Groupe ont régressé pour s'établir à CHF 67.5 millions contre CHF 69.5 millions à fin 2019.

Le total consolidé des produits cumulés par le Groupe au cours de l'exercice 2020 reste stable par rapport à l'exercice 2019 et s'établissent à CHF 39.8 millions contre 39.9 millions en 2019.

Le résultat net consolidé du Groupe pour 2020 est un bénéfice de CHF 3.3 millions.

Les comptes de Norinvest Holding SA (en milliers de francs suisses)

Le résultat net de NIH SA pour 2020 est une perte de CHF 1.2 million, à comparer avec un bénéfice de CHF 12.0 millions en 2019.

Les charges de fonctionnement 2020 restent stables. Elles se montent à CHF 1.2 million. Pour rappel, une correction de valeur de CHF 2 millions avait dû être constituée au cours de l'exercice 2019.

Les membres du Conseil d'administration tiennent enfin à remercier sincèrement les clients et partenaires du Groupe pour la confiance témoignée. Notre gratitude va également à l'ensemble des collaborateurs, ainsi qu'à vous, Mesdames et Messieurs les Actionnaires. Fidélité et patience finiront par être récompensées.

Genève, le 17 mai 2021

Au nom du Conseil d'administration

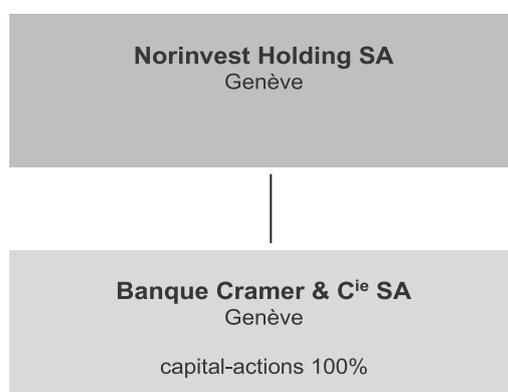


Massimo Esposito Sporrer, Président

Gouvernement d'entreprise

1 Structure du Groupe et actionariat

1.1 Structure du Groupe au 31 décembre 2020



La liste détaillée des sociétés du Groupe figure sous le point 3.6 des comptes consolidés.

1.1.1 Négoce des actions de Norinvest Holding SA

Emetteur	Norinvest Holding SA
Statut juridique	Société anonyme fondée le 10 avril 1984
Instrument	Action nominative d'une valeur nominale de CHF 1 chacune
Négoce	Admission au négoce sur la plateforme OTC-X de la Banque Cantonale Bernoise dès le 28 avril 2017
Dernier prix payé	CHF 2.00 par action (au 30 décembre 2020)
Numéro de valeur	1.359.224
Code ISIN	CH0013592248

Gouvernement d'entreprise (suite)

1 Structure du Groupe et actionariat (suite)

1.2 Actionariat de Norinvest Holding SA au 31.12.2020

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2020, les actionnaires détenant plus de 3 % des droits de vote de Norinvest Holding SA sont les suivants:

	<u>31.12.2020</u>
	en %
Valartis SA ¹	25.00
Massimo Esposito-Sporrer	14.75
MB Primoris Limited ²	6.34
Davide Savoino	5.89
Immpart financement SA ³	4.61
IMA Music Foundation	4.28
Pierino Lardi	3.85
Jacqueline Esposito-Sporrer	3.16
Christiane Grandjean-Sporrer	3.16
Actionnaires du Groupe organisé détenant moins de 3 % des droits de vote sur base individuelle au 31.12.2020 ⁴	4.42
Total du Groupe organisé d'actionnaires liés par convention d'actionnaires	75.46
Mohammad Reza Ansari	3.62

¹⁾ M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea SA, Fribourg/Suisse, MCG Holding AG, Baar/Suisse et Valartis Group SA, Fribourg/Suisse, 40.32 % du capital de Valartis SA.

²⁾ MB Primoris Limited, Stans/Suisse est détenue à 46.67 % par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.

³⁾ Immpart financement SA, Genève/Suisse est détenue à 89.02 % par Timea Holding SA, Pully/Suisse et à 10.98 % par Mme Christiane Grandjean-Sporrer. Timea Holding SA, Pully/Suisse est détenue à 77.33 % par M. Massimo Esposito-Sporrer et à 22.67 % par Mme Jacqueline Esposito-Sporrer.

⁴⁾ Il s'agit de M. Jean-Gabriel Arqueros, M. Michel Ehrenhold, M. Marco Gilardi, M. Stephan Keiser, M. Samy Maman, M. Vittorio Pallavicini, M. Alberto Ranghino, M. Carlo Regondi, Mme Sofia Tofano, MS Invest SA et Timea Holding SA.

1.3 Participations croisées

Au 31 décembre 2020, il n'existe pas de participations croisées entre le Groupe et d'autres sociétés.

Gouvernement d'entreprise (suite)

2 Structure du capital

2.1 Capital-actions

Le capital-actions de Norinvest Holding SA s'élève au 31 décembre 2020 à CHF 25'689'000. Il se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

2.2 Capital autorisé, conditionnel et options

Au 31 décembre 2020, la Société ne possède aucun capital autorisé, aucun capital conditionnel (le dernier capital conditionnel de la Société a expiré le 31 mars 2015) et n'a émis aucune option en faveur de tiers (y compris les collaborateurs du Groupe).

2.3 Modifications du capital (exercices 2018, 2019 et 2020)

Pas de modifications en 2018, 2019 et 2020.

2.4 Actions

La Société a émis un total de 25'689'000 actions nominatives ordinaires.

2.5 Bons de jouissance

La Société n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6 Restrictions au transfert et inscription des « nomines »

Les dispositions concernant le transfert des actions nominatives sont indiquées à l'article 7 des Statuts de Norinvest Holding SA. Ces derniers peuvent être consultés au siège de la Société ; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société: www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

2.6.1 Restrictions au transfert

Le Conseil d'administration peut refuser l'inscription au registre des actions si l'acquéreur n'a pas expressément déclaré qu'il reprenait les actions en son propre nom et pour son propre compte.

Si les actions ont été acquises par succession, partage successoral, en vertu du régime matrimonial ou dans une procédure d'exécution forcée, l'acquéreur ne peut pas être refusé comme actionnaire.

2.6.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Il n'y a pas eu d'octroi de dérogations pendant l'exercice.

2.6.3 Inscriptions des « nomines »

Un actionnaire est inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote dans la mesure où il déclare expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

2.6.4 Privilèges statutaires et restrictions de transférabilité

Les restrictions au transfert peuvent être levées par l'Assemblée générale aux conditions des Statuts.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'y a pas d'emprunts convertibles ni d'options au 31 décembre 2020.

Gouvernement d'entreprise (suite)

3 Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de sa filiale consolidée ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans sa filiale, pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB).

Nom, année de naissance et nationalité **Parcours professionnel et formation**

Massimo Esposito
1946, Suisse

Membre fondateur en 1984 et actionnaire de référence, M. Esposito est Président et membre du Comité de Rémunération.

En 1989, M. Esposito, crée et préside Norfinance SA, société financière avec des intérêts dans la gestion de fortune. Avec la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), il participe à la création de DEFI Holding et DEFI Gestion SA, sociétés visant les investissements dans le Private Equity. Après la reprise de IBI International Bankers Incorporated en 1993, la Banque Union de Crédit (BUC) du Groupe FIAT, remplace la BCV au sein de l'actionnariat de Norfinance. En 2003, intervient le rapprochement avec la famille Cramer et la création de Banque Cramer & C^{ie} SA. Après avoir présidé le groupe Golay Buchel Holding SA (GBH) depuis 1990, M. Esposito conduit l'offre publique d'échange en 2008. Norinvest Holding SA a été cotée à la SIX Swiss Exchange jusqu'au 27 avril 2017.

Marco J. Netzer
1955, Suisse

Membre du Conseil d'administration depuis 2006, M. Netzer a été nommé Vice-président en 2009. Il est également membre du Comité de Rémunération.

Licencié en droit et titulaire de l'autorisation d'exercer l'activité de « fiduciaire commercialiste », M. Netzer a une grande expérience dans les domaines de la banque et de la finance. Il a occupé pendant 14 ans de nombreux postes importants à l'UBS tant en Suisse qu'à Hong-Kong où ses fonctions l'ont conduit à prendre la responsabilité du Private Banking et de l'Asset Management pour toute la zone Asie-Pacifique. Il a rejoint la Banca del Gottardo en 1998 où il occupait le poste de CEO de tout le groupe. Entre autres mandats, il siège en qualité de Président au Conseil de Fondation de la Zürich Anlagestiftung, dont il est aussi membre du Comité d'Investissement. En 2006, il a pris la Présidence du Conseil d'administration de Banque Cramer & C^{ie} SA, jusqu'au 26 avril 2018 date à laquelle il a été nommé Président d'Honneur, et contribue activement à son développement. M. Netzer a par ailleurs été nommé fin 2007 par le Conseil Fédéral Président du Conseil d'administration des Fonds de compensation AVS/AI/APG, fonction qu'il a exercée jusqu'au 31 décembre 2015. Il a été aussi membre du Conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers, membre du Comité de direction de l'Association de Banques Suisses de Gestion et membre du parlement de l'Union suisse des arts et métiers usam, jusqu'en 2018.

Jean-Gabriel Arqueros
1957, France

Membre du Conseil d'administration depuis 2018.

Diplômé en droit et titulaire d'un DESS de Défense de l'Université de Nice, M. Arqueros a effectué une carrière de plus de 35 ans dans le secteur bancaire, tout d'abord à Paris auprès du Crédit Chimique, de la BIAO et de Thomson CSF Finance, ensuite à Genève à la Banque Cantonale et à la Compagnie Bancaire. Nommé en 2005 Global Market Manager de la Société Générale Private Banking, responsable du marché russe et des pays ex-CIS. En 2013, il participe à la création d'une société de gestion de fortune à Genève Dôme Capital Partners pour laquelle il agit aujourd'hui en qualité de consultant principal. Il est membre du Conseil d'administration de Jetstone à Londres et de Ilim Timber Europe SA. Principal actionnaire et directeur de Frontier Group Limited, une société de trust à Dubaï, il est également président du Conseil Scientifique de l'Observatoire Franco-russe auprès de la chambre de commerce de Moscou.

Allan J. Myers
1947, Australie

Membre du Conseil d'administration depuis 2007 et actionnaire via la société MB Primoris Ltd, Stans qu'il détient à hauteur de 46.67 %.

Docteur en droit, Me Myers a été nommé avocat au Barreau en 1971 et pratique en qualité d'avocat en Australie depuis 1975. En 1985, il a également été admis pour pratiquer en Papouasie Nouvelle Guinée et a été appelé à plaider à la Barre en Angleterre en 1987. Me Myers a également été admis pour pratiquer en Nouvelle-Zélande en 2012. Il se charge principalement d'affaires de droit commercial (loi des sociétés, fiscalité, anti trust et arbitrage).

Gustav Stenbolt
1957, Norvège

Membre du Conseil d'administration depuis 2014. Il est également membre du Comité de Rémunération.

Lic rer. Pol de l'Université de Fribourg, M. Stenbolt est actuellement Président du Conseil d'administration de Valartis Group SA, société issue de la fusion en 2005 entre MCT Genève et OZ Holding dont il a été fondateur et CEO de 1996 à 2004, ainsi que de 2008 à 2015. M. Stenbolt a également occupé le poste de Président du Comité Exécutif du Conseil d'administration de Jelmoli Holding de 2004 à 2007. Durant la période de 1983 à 1996, il a été CIO de Unifund pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est/CIS.

Gouvernement d'entreprise (suite)

3 Conseil d'administration (suite)

3.1 Membres du Conseil d'administration (suite)

Nom, année de naissance et nationalité	Parcours professionnel et formation
Raffaella Widmer-Esposito 1975, Suisse	Membre du Conseil d'administration depuis 2019. Titulaire d'un Master en droit de l'Université de Lausanne, du Brevet d'avocat suisse et d'un diplôme en Wealth Management de NYU (New York University), Mme Widmer-Esposito a débuté son parcours professionnel au sein du département Conseil Financier Suisse d'UBS SA Private Banking. Après une expérience de juriste spécialisée en planification successorale, elle a intégré une Étude d'avocat lausannoise. En 2009, elle a rejoint Norinvest Holding SA (NIH) et œuvré plusieurs années en qualité de Secrétaire générale du Groupe.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêts au 1^{er} janvier 2021

Massimo Esposito	Membre du Conseil d'administration de Banque Cramer & C ^{ie} SA* Président du Conseil d'administration d'Immopart financement SA Président du Conseil d'administration de SI Chandol SA Président du Conseil d'administration de Timea Holding SA
Marco J. Netzer	Président du Conseil d'administration de Private Investment Bank Limited, Nassau, Bahamas Président du Conseil de fondation de IMA Music Foundation Président du Conseil de fondation de Zürich Anlagestiftung et membre du Comité d'investissement Vice-Président du Conseil de la Fondation Lugano Musica Vice-Président du Conseil de la Fondazione per l'Orchestra della Svizzera Italiana FOSI Vice-Président du Conseil de fondation Schweizerische Nationalpende Administrateur de Studio Commerciale Bucher & Partner SA
Jean-Gabriel Arqueros	Administrateur de Arase Financial (PTC) Inc Administrateur de Be4harvest Administrateur de Ilim Timber Europe SA Administrateur de Jetstone Global Allocation Directeur de Frontier Group Limited
Allan J. Myers	Recteur de l'Université de Melbourne Gouverneur de Ian Potter Foundation Administrateur de Dunkeld Pastoral Co Pty Ltd Membre de Minderro Foundation Administrateur de Grupa Zywiec SA Administrateur de Incisive Technologies Pty Ltd
Gustav Stenbolt	Président du Conseil d'administration de ENR Russia Invest SA Président du Conseil d'administration de MCG Holding AG Président du Conseil d'administration du Parking Clé de Rive SA Président du Conseil d'administration de la Société des Carrières SA Président du Conseil d'administration de Tidesea SA Président du Conseil d'administration de Valartis Advisory Services SA Président du Conseil d'administration de Valartis Group SA Président du Conseil d'administration de Valartis Immobilier SA Président du Conseil d'administration de Valartis SA Président du Conseil de fondation de Personalvorsorgestiftung der Valartis Group (Fondation radiée du Registre du Commerce de Zoug le 28 février 2020) Administrateur de EPH European Property Holdings SA Administrateur de Whitebox Services AG Membre du Conseil de Fondation Université Fribourg
Raffaella Widmer-Esposito	Membre du Conseil d'administration d'Immopart financement SA Membre du Conseil d'administration de SI Chandol SA Membre du Conseil d'administration de Timea Holding SA

Gouvernement d'entreprise (suite)

3 Conseil d'administration (suite)

3.3 Élection et durée du mandat

3.3.1 Principes

Le Conseil d'administration est composé statutairement d'un ou plusieurs membres nommés chaque année par l'Assemblée générale, de manière individuelle, pour la période s'écoulant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Les membres sont indéfiniment rééligibles.

3.3.2 Première élection et durée du mandat

Le tableau ci-dessous indique les dates de début et de fin du mandat des membres actuels du Conseil d'administration:

Membres du Conseil d'administration	Année de naissance	Date de la première élection	Échéance du mandat
Massimo Esposito (<i>Président</i>)	1946	10 avril 1984	25 mai 2021
Marco J. Netzer (<i>Vice-président</i>)	1955	28 septembre 2006	25 mai 2021
Jean-Gabriel Arqueros	1957	11 juin 2018	25 mai 2021
Allan J. Myers	1947	17 décembre 2007	25 mai 2021
Gustav Stenbolt	1957	21 août 2014	25 mai 2021
Raffaella Widmer-Esposito	1975	23 mai 2019	25 mai 2021

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches

Le Conseil d'administration est présidé par M. Massimo Esposito. Son Vice-président est, depuis le 16 mars 2009, M. Marco J. Netzer, précédemment déjà membre. Les autres membres sont MM. J.-G. Arqueros, A. J. Myers, G. Stenbolt et Mme R. Widmer-Esposito.

Selon les Statuts, le Conseil d'administration peut répartir entre ses membres, pris individuellement ou groupés en comités, la charge de préparer et d'exécuter ses décisions ou de surveiller certaines affaires. Il veille à ce que ses membres soient convenablement informés. La répartition des tâches et des compétences doit être définie dans un Règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité de Rémunération. Ce dernier n'a pas de compétences décisionnelles. Il prépare les décisions du Conseil et donne son préavis. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

Selon son Règlement d'organisation, le Conseil d'administration de la Société s'appuie en outre sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels de la surveillance des activités du Groupe et de la coordination juridique. Ses tâches et responsabilités principales consistent en la collecte, la consolidation et la préparation du reporting nécessaire à la surveillance exercée par le Conseil d'administration. Il est assisté dans ses tâches par les fonctions compliance, reporting comptabilité et risques de sa filiale auprès desquelles il a libre accès et qui sont tenues de lui rapporter. Les tâches et les responsabilités de cette fonction sont définies dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

3.4.2 Composition, attributions et délimitations des compétences des comités

Comité de Rémunération

Ce comité est formé de MM. Gustav Stenbolt (Président), Massimo Esposito et Marco J. Netzer. Il est soumis à des dispositions réglementaires approuvées par le Conseil d'administration et se réunit au moins une fois par an, lorsque les affaires l'exigent ou à la demande de l'un des membres.

La tâche principale du Comité de Rémunération est de préparer et préavisier les décisions du Conseil d'administration en matière de rémunération et de nomination de ses membres et collaborateurs, ainsi que, le cas échéant, la préparation du rapport de rémunération.

Gouvernement d'entreprise (suite)

3 Conseil d'administration (suite)

3.4 Organisation interne (suite)

3.4.3 Méthodes de travail du Conseil d'administration et des Comités

Le Conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par année et une fois par trimestre. En 2020, il s'est réuni en séance ordinaire à six reprises les 12 mars, 23 avril, 28 mai, 17 septembre, 12 novembre et 10 décembre.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents, pourvu toutefois que ceux-ci forment la majorité du Conseil. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Les décisions du Conseil d'administration peuvent également être prises, à la majorité des voix des membres du Conseil, en la forme d'une approbation donnée par écrit (lettre, télécopie ou courriel) à une proposition, pour autant que la proposition ait été soumise à tous les membres, à moins qu'une discussion ne soit requise par l'un d'entre eux. Toutefois, aucun quorum n'est nécessaire pour procéder aux formalités relatives aux augmentations de capital-actions, à la libération ultérieure de capital-actions ou à l'émission de bons de participation. Il est tenu un procès-verbal des délibérations et des décisions du Conseil d'administration, même lorsqu'une seule personne est chargée de l'administration. Celui-ci est signé par le Président de la séance et le secrétaire désigné par le Président ; il doit mentionner les membres présents.

Les comités du Conseil d'administration se réunissent dans le cadre nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. Le Comité de Rémunération s'est réuni les 23 avril et 12 novembre 2020.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent les procès-verbaux des comités. Les présidents des comités informent lors des séances du Conseil d'administration des points importants traités en comité et répondent aux questions éventuelles des membres du Conseil.

La filiale du Groupe dispose de ses propres organes et de ses propres comités. La direction de sa filiale est en charge des aspects opérationnels, alors que la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique sont assurées par le Secrétariat général du Groupe. Les risques et la fonction de compliance sont gérés au niveau de la filiale selon ses propres procédures et selon ses propres règlements.

Gouvernement d'entreprise (suite)

3 Conseil d'administration (suite)

3.5 Compétences

Les compétences du Conseil d'administration sont basées sur le Code des obligations et les articles des Statuts de Norinvest Holding SA le concernant. Il exerce la haute direction de la Société et du Groupe, notamment en arrêtant la politique générale et la stratégie du Groupe, et établit les instructions nécessaires. Il exerce également la haute surveillance des activités du Groupe.

Le Conseil d'administration fixe l'organisation et définit les compétences à l'aide de son Règlement d'organisation. Il examine les rapports annuels du réviseur externe. Il établit les rapports, comptes et autres documents et propositions destinés à l'Assemblée générale et adopte les plans de développements stratégiques et d'investissements.

Le Conseil d'administration peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'Assemblée générale par la loi ou les Statuts. Il gère les affaires de la Société dans la mesure où il n'en a pas délégué la gestion.

Selon l'article 27 des Statuts de Norinvest Holding SA, ses attributions intransmissibles et inaliénables sont les suivantes:

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- fixer l'organisation ;
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier pour autant que celui-ci soit nécessaire à la gestion de la Société ;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- informer le juge en cas de surendettement ;
- décider de l'appel ultérieur d'apports relatifs aux actions non entièrement libérées et modifier les statuts en conséquence ;
- constater les augmentations de capital et modifier les statuts en conséquence ;
- vérifier, le cas échéant, que l'organe de révision est au bénéfice de l'agrément requis selon la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur la surveillance de la révision pour procéder au contrôle prévu par la loi.

Il a en outre les attributions suivantes:

- gérer les affaires qui lui sont réservées conformément au règlement d'organisation ;
- faire des propositions pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan ;
- déterminer le jour de la clôture annuelle.

Le Conseil d'administration instaure, maintient, surveille et valide régulièrement l'adéquation du système de contrôle interne (ci-après « SCI »).

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la Société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe

Le Conseil d'administration exerce sa surveillance et son contrôle sur le Groupe au travers du Management Information System (ci-après « MIS ») préparé par le Secrétariat général et s'appuie en outre sur les rapports de l'organe de révision.

Compte tenu que la Société n'a pas d'activité propre à l'exception de la détention de participations, son SCI repose sur celui développé au niveau de sa filiale en ce qui concerne la gestion opérationnelle de ces dernières et sur un SCI Groupe approprié. Le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA décrit son organisation, ainsi que les responsabilités et tâches de ses organes. Il prescrit que la gestion des risques et la fonction compliance s'effectuent au niveau de la filiale.

Les principes de politique des risques du Groupe ainsi que les risques sous-jacents sont traduits dans la filiale en fonction de leurs activités et sont gérés à leur niveau. Sa filiale Banque Cramer & C^{ie} SA (ci-après « la Banque ») dispose de prescriptions en matière de définition, gestion et surveillance des risques et de niveau de compétences pour l'autorisation des opérations en fonction de leur niveau de risques. La Banque est dotée d'un contrôle des risques qui, dans le cadre de sa mission, dispose d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation. Le contrôle des risques est intégré dans l'organisation globale de la Banque, mais indépendant de ses activités opérationnelles génératrices de revenus. Ses ressources et ses compétences sont adaptées à la taille de la Banque, à la complexité de son activité et de son organisation ainsi qu'à son profil de risque. Le système de rémunération des collaborateurs du contrôle des risques ne comprend pas d'éléments susceptibles de générer des conflits d'intérêts ; en particulier la rémunération ne dépend pas du résultat de produits ou transactions spécifiques.

Gouvernement d'entreprise (suite)

3 Conseil d'administration (suite)

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe (suite)

La Direction générale de la Banque désigne une personne en son sein qui sera responsable de la fonction de contrôle des risques. Les tâches, les responsabilités et l'obligation de rapporter incombant à la fonction de contrôle des risques sont fixées dans des directives internes approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. Le responsable du contrôle des risques informe par écrit le Conseil d'administration et la Direction générale de la Banque de son évaluation des risques et sur son activité. Un rapport trimestriel en matière de risques est remis au Conseil d'administration de la Banque.

Le reporting des risques de conformité et de réputation du Groupe sont consolidés par le Comité Compliance & Cross Border de la Banque qui accomplit cette tâche dans le respect de sa réglementation spécifique. Ce comité rapporte aux instances supérieures conformément à son règlement. Une fois par trimestre, il rédige un rapport d'activité qui fait partie du rapport trimestriel de la Direction générale de la Banque au Conseil d'administration. L'information est remontée au Conseil d'administration de Norinvest Holding SA dans le cadre de la surveillance des activités du Groupe.

3.6.1 Secrétariat général Groupe

Le Secrétariat général du Groupe est chargé d'effectuer certains travaux en lien avec la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique du Groupe. Son activité et son fonctionnement sont définis dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

Les risques du Groupe sont gérés au niveau de la filiale, selon ses propres procédures et ses propres règlements.

3.6.2 Révision interne

La Révision interne Groupe est déléguée à la Banque qui a mandaté la société PricewaterhouseCoopers SA.

La Révision interne rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement de la Révision interne de la Banque. Au moins une fois par an, la Révision interne rédige un rapport écrit sur les résultats essentiels des audits effectués au niveau de la filiale du Groupe Norinvest et sur ses principales activités pendant la période et le soumet, avec les conclusions qui en découlent, au Conseil d'administration et à la direction de la Banque, au Comité d'audit de la Banque, ainsi qu'à la société d'audit externe.

4 Direction générale

Norinvest Holding SA, qui a notamment comme but la détention de participations, ne dispose pas d'une direction générale. Chaque filiale dispose de sa propre direction générale.

Le Conseil d'administration de la Société s'appuie sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels liés à la surveillance, à la consolidation financière et à la coordination juridique. Le Secrétariat général du Groupe n'exerce aucune fonction dirigeante au sein du Groupe.

5 Rémunérations, participations et prêts

Le système de rémunération actuellement en vigueur au sein du Groupe Norinvest vise notamment à promouvoir le développement des compétences et du professionnalisme des collaborateurs ainsi que la performance individuelle et collective.

Conseil d'administration

La rémunération fixe du Conseil d'administration se constitue d'honoraires versés en espèces. Seul son président bénéficie d'un salaire annuel fixe versé en espèces. Les membres du Conseil d'administration peuvent recevoir des titres de participation, des droits de conversion, des droits d'option ou d'autres instruments financiers à titre de rémunération, ainsi que des prestations de prévoyance allant au-delà des obligations légales. La Société peut octroyer des prêts ou crédits aux membres du Conseil d'administration aux conditions du marché.

Pour 2020, la rémunération des membres du Conseil, sauf son président, est laissée à la libre appréciation du Conseil d'administration in corpore en fonction du temps qu'il consacre à l'administration du Groupe, sur préavis du Comité de Rémunération. Pour le président, la rémunération est décidée librement par le Conseil d'administration, hors la présence de son président, sur proposition de son vice-président.

Le système de rémunération des membres du Conseil d'administration est revu périodiquement par le Comité de Rémunération qui transmet au Conseil d'administration des propositions pour le budget de rémunération.

Gouvernement d'entreprise (suite)

6 Droit de participation des actionnaires

Selon l'article 18 des Statuts de Norinvest Holding SA, chaque action donne droit à une voix.

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Clauses statutaires sur les limitations des droits de vote

Les limitations des droits de vote sont indiquées aux articles 7 et 8 des Statuts de Norinvest Holding SA (voir chiffre 2.6 ci-dessus).

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelés à se prononcer sur une éventuelle suppression de toute clause relative aux restrictions de transfert d'actions nominatives, les décisions y relatives seront prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, chaque action donnant droit à une voix, cela conformément aux règles applicables à toute décision de l'Assemblée générale.

6.1.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Au cours de l'exercice 2020, aucune dérogation aux limitations susmentionnées n'a été octroyée.

Les règles concernant la participation à l'Assemblée générale sont définies à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA, dont les éléments principaux figurent ci-dessous.

6.2 Quorum statutaire

Les clauses concernant le quorum sont indiquées à l'article 17 des Statuts de Norinvest Holding SA, selon lequel l'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actions représentées.

Ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées ; en cas de deuxième tour, la majorité relative sera déterminante.

Au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentée est nécessaire pour les décisions indiquées à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA. Toute décision relative à la fusion, la scission ou la transformation de la société sera prise en conformité avec les dispositions de la loi sur la fusion.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Les règles statutaires pour la convocation de l'Assemblée générale renvoient au texte légal (article 13 des Statuts).

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Selon l'article 13 des Statuts de Norinvest Holding SA, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. En outre les actionnaires dont les actions totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions. « Si le Conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants » (art. 699 al. 4 CO).

Les Statuts peuvent être consultés au siège de la Société ; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), sous la rubrique « Groupe NIH ».

7 Organe de révision

7.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

La durée du mandat de l'organe de révision est d'une année. Le mandat en cours a été octroyé à l'organe de révision lors de la dernière Assemblée générale ordinaire du 28 mai 2020. Depuis 2007, l'organe de révision des comptes consolidés est KPMG SA. En accord avec les directives sur l'indépendance, le réviseur responsable du mandat fait l'objet d'une rotation tous les sept ans. Le réviseur responsable, depuis le début de l'exercice 2015 est M. Nicolas Moser, qui agit en qualité de réviseur responsable.

Gouvernement d'entreprise (suite)

7 Organe de révision (suite)

7.2 Honoraires de révision

Les honoraires de révision de KPMG SA pour l'exercice 2020 se montent à CHF 514'000 incluant les services liés à l'audit des états financiers de l'intégralité du Groupe, les audits et prises de position réglementaires à l'attention de la FINMA ainsi que les autres audits prévus par la loi.

7.3 Instruments d'information sur la révision externe

Chaque membre du Conseil d'administration reçoit un exemplaire des rapports émis par l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'informe régulièrement de l'activité de l'organe de révision externe au cours de l'exercice.

8 Politique d'information

Chaque année, Norinvest Holding SA informe ses actionnaires et le public par le biais du Rapport annuel et de Comptes intermédiaires au 30 juin, disponibles en version imprimée au siège de la Société.

Des communiqués de presse sont diffusés aux principaux médias électroniques, ainsi qu'aux principaux acteurs de la presse suisse:

- en tout temps, lorsqu'il s'agit d'annonces événementielles ;
- fin avril, concernant le résultat de l'exercice précédent ;
- fin août, concernant le résultat au 30 juin.

Le Rapport annuel, les Comptes intermédiaires, ainsi que les communiqués de presse sont accessibles en version électronique sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), respectivement sous les rubriques « Chiffres » et « Investisseurs »

Calendrier d'entreprise

(accessible sous www.norinvest.ch, rubrique « Investisseurs »)

31.05.2021	Mise en ligne du Rapport annuel 2020
31.05.2021	Date de clôture du Registre des actions en vue de l'Assemblée générale ordinaire
24.06.2021	Assemblée générale ordinaire
31.08.2021	Mise en ligne des Résultats intermédiaires 2021 (au 30 juin 2021)

Contact

Norinvest Holding SA	Tél. +41 (0)58 218 60 80
Avenue de Miremont 20	Fax +41 (0)58 218 60 88
Case postale 315	info@norinvest.ch
CH - 1211 Genève 12	www.norinvest.ch
Suisse	



Bilan consolidé

(en milliers de francs suisses)

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs			
Liquidités		145'092	104'307
Créances sur les banques	3.9	229'672	135'422
Créances sur la clientèle	3.1	257'355	210'302
Créances hypothécaires	3.1	205'716	154'871
Opérations de négoce	3.2, 3.9	4'454	6'836
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	2'725	1'947
Immobilisations financières	3.4	52'728	52'818
Comptes de régularisation		13'615	7'953
Participations non consolidées	3.5, 3.6	-	2'083
Immobilisations corporelles	3.7	21'631	21'764
Valeurs immatérielles	3.7	360	480
Autres actifs	3.8	156	447
Total des actifs		933'504	699'230
Total des créances subordonnées		-	-
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>		-	-
	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Passifs			
Engagements envers les banques		68'293	72'682
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		757'551	542'423
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	5'474	4'913
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3.2, 3.11	21'957	109
Comptes de régularisation		8'714	6'132
Autres passifs	3.8	2'153	1'321
Provisions	3.12	1'879	2'200
Capital social		25'689	25'689
Réserve issue du capital		76'199	76'199
Réserve issue du bénéfice		-27'890	-25'122
Propres parts du capital	3.14	-9'899	-4'548
Bénéfice consolidé / Perte consolidée (-)		3'384	-2'768
Total des passifs		933'504	699'230
Total des engagements subordonnés		-	-
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>		-	-
Opérations bilan			
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	9'297	9'018
Engagements irrévocables	3.1	35'129	20'470

Compte de résultat consolidé

(en milliers de francs suisses)

	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	6'549	5'498
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		247	197
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		841	1'170
Charges d'intérêts	5.2	894	391
Résultat brut des opérations d'intérêts		8'531	7'256
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.12	-47	6
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		8'484	7'262
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		21'386	22'388
Produit des commissions sur les opérations de crédit		3'862	449
Produit des commissions sur les autres prestations de service		2'580	2'666
Charges de commissions		-3'091	-3'337
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		24'737	22'166
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.1	1'976	8'418
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		16	-
Produits des participations		-	-
Résultat des immeubles		-4	-6
Autres produits ordinaires		4'567	2'093
Autres charges ordinaires		-	-
Sous-total Autres résultats ordinaires		4'579	2'087
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	-23'596	-24'606
Autres charges d'exploitation	5.4	-11'914	-13'653
Sous-total Charges d'exploitation		-35'510	-38'259
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	3.5, 3.7	-1'550	-2'469
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.12, 5.5	-878	-1'284
Résultat opérationnel		1'838	-2'079
Produits extraordinaires	5.5	1'818	74
Charges extraordinaires	5.5	-	-383
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	-	-
Impôts	5.8	-272	-380
Bénéfice consolidé / Perte consolidée (-)		3'384	-2'768

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers de francs suisses)

	2020		2019	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat consolidé	3'384	-	-	2'768
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	1'550	-	2'469	-
Provisions et autres corrections de valeur	-	321	-	2'656
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	-	-	1'973	-
Délimitations actives	-	5'371	2'064	-
Délimitations passives	3'414	-	-	5'957
Total	8'348	5'692	6'506	11'381
Flux de fonds net du résultat opérationnel	2'656	-	-	4'875
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Modification des propres titres de participation	-	5'351	-	2'813
Total	-	5'351	-	2'813
Flux de fonds net des transactions relatives aux capitaux propres	-	5'351	-	2'813
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	2'083	-	-	-
Immeubles	-	94	-	70
Autres immobilisations corporelles	-	1'203	118	-
Valeurs immatérielles	-	-	150	-
Total	2'083	1'297	268	70
Flux de fonds net des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	786	-	198	-
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	71	-	4'739	-
Engagements envers les banques	-	1'529	1'529	-
Créances sur la clientèle	17'963	-	-	31'405
Créances hypothécaires	-	3'345	14'548	-
Immobilisations financières	-	9'720	21'502	-
Opérations à moyen et long terme (plus de 1 an)	18'034	14'594	42'318	31'405

Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite)

(en milliers de francs suisses)

	2020		2019	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers les banques	-	2'860	-	29'862
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	215'057	-	-	3'056
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	561	-	-	885
Créances sur les banques	-	94'250	-	28'011
Créances sur la clientèle	-	65'016	-	9'559
Créances hypothécaires	-	47'500	5'017	-
Opérations de négoce	2'382	-	10'007	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	778	976	-
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	21'848	-	-	4'871
Immobilisations financières	9'810	-	-	15'895
Opérations à court terme	249'658	210'404	16'000	92'139
Total	267'692	224'998	58'318	123'544
Flux de fonds net de l'activité bancaire	42'694	-	-	65'226
Liquidités	-	40'785	72'716	-
Total	46'136	46'136	72'914	72'914

Etat des capitaux propres consolidés

(en milliers de francs suisses)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Propres parts du capital	Bénéfice consolidé / perte consolidée	Total
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2020	25'689	76'199	-25'122	-4'548	-2'768	69'450
Transfert à la réserve issue du bénéfice	-	-	-2'768	-	2'768	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-5'351	-	-5'351
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)	-	-	-	-	-	-
Bénéfice résultant de l'aliénation	-	-	-	-	-	-
Différences de change	-	-	-	-	-	-
Prélèvements aux réserves pour risques bancaires	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé au 31 décembre 2020	-	-	-	-	3'384	3'384
Capitaux propres au 31 décembre 2020	25'689	76'199	-27'890	-9'899	3'384	67'483

Annexe aux comptes consolidés

1 Raison sociale, forme juridique et siège

Norinvest Holding SA, société anonyme de droit suisse, a été enregistrée le 10 avril 1984 au Registre du Commerce de Genève. Son activité principale est l'acquisition, la vente, l'administration et le contrôle de participations et d'investissements dans toutes sociétés, en particulier actives dans les domaines bancaire et financier.

Sa seule participation est Banque Cramer & C^{ie} SA, société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales de Lugano et de Zurich.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes:

- Acceptation de fonds en compte courant ;
- Gestion de fortune ;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers ;
- Activité d'intermédiation sur obligations
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue ;
- Opérations de change au comptant ou à terme ;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire ;
- Gestion et conservation de patrimoines ;
- Activité « Structured Finance ».

Le Groupe peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger.

Au 31 décembre 2020, le Groupe employait 86 personnes, pour un équivalent temps plein de 82 personnes, dont 4 personnes chez Norinvest Holding SA (fin 2019: 95 et 92 dont 4 chez Norinvest Holding SA).

2 Autres indications requises par les textes applicables

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB), à son Ordonnance (OB), à l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement de la présentation des comptes (OEPC-FINMA) du 31 octobre 2019 et aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, groupes et conglomérats financiers (PCB) du 31 octobre 2019 (circulaire FINMA 2020/1).

Le bouclage consolidé est établi selon le principe de l'image fidèle et présente la situation économique du Groupe de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes consolidés ne peuvent pas contenir de réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la maison mère détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de la direction, ou qu'elle contrôle d'une autre manière sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method).

Les opérations internes au Groupe, ainsi que les bénéfices intragroupes, font l'objet d'écritures d'élimination lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les participations majoritaires détenues en vue de leur vente dans les 12 prochains mois, ainsi que celles en liquidation, ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détention pour compte propre de parts dans des fonds de placement collectifs et SICAVs gérés par Banque Cramer n'entraîne pas d'obligation de consolidation, dans la mesure où le pourcentage de détention de parts n'est pas significatif.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.1.1 Principes généraux (suite)

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend la participation suivante:

- Banque Cramer & C^{ie} SA, Genève

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, une information est fournie en annexe.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture pour le compte de clients ou pour compte propre.

Opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées à la juste valeur à la date du bilan. La juste valeur est basée sur les prix de marché.

Le résultat réalisé et non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations et comptabilité de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ». Pour le surplus, nous vous renvoyons en annexe 2.4.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.1.1 Principes généraux (suite)

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », le Groupe peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative:

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques.
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat.
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont effectués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

Pour les titres de créances qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, ils sont comptabilisés selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Participations non consolidées

Les participations non consolidées sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations non consolidées sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.1.1 Principes généraux (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. La limite minimale d'activation d'une immobilisation corporelle de CHF 5'000 est définie par le Groupe lui-même, en fonction de ses considérations en matière d'importance relative.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit:

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	5 ans
- Progiciel ASSL	selon durée du contrat
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux loués	selon durée du bail

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par le Groupe.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

L'écart de 1ère consolidation actif (goodwill) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée d'un maximum de 5 ans. L'amortissement annuel est inscrit au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les valeurs immatérielles sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des valeurs immatérielles s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.1.1 Principes généraux (suite)

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou reprises sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont reprises par le compte de résultat.

La reprise par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, est enregistrée comme suit:

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées.

Propres parts du capital

L'achat de propres parts du capital est enregistré à la valeur d'acquisition au moment de la transaction dans la rubrique « Propres parts du capital », qui est déduite des capitaux propres. Le Groupe ne fait pas d'évaluation subséquente.

Dans le cas d'une revente de propres parts du capital, le résultat réalisé est enregistré dans la rubrique « Réserve issue du capital » et le Groupe réduit la position « Propres parts du capital » de la valeur d'acquisition des actions propres vendues.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Le Groupe est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (« trade date accounting ») et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.1.4 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement.

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants:

	Cours de clôture	
	31.12.2020	31.12.2019
USD	0.8839	USD 0.9678
EUR	1.0825	EUR 1.0861

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe sont convertis en francs suisses au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période de référence. Les écarts de change résultant de la conversion en francs suisses des états financiers individuels sont affectés aux fonds propres (réserve de change).

2.1.5 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques. Les principes de gestion des risques de la filiale Banque Cramer sont montrés séparément de ceux de la maison mère Norinvest Holding SA.

Banque Cramer

Les directives internes « Politique des risques-Gestion des risques » et « Concept cadre de gestion des risques », approuvées par le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA, sont les documents directeurs qui définissent la politique des risques et fixent les limites pour les opérations pour compte propre. Différents comités ont été créés afin d'assurer la gestion des risques en interne.

Risques de crédit

La stratégie du Groupe consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès de la Banque ou par des gages immobiliers situés en Suisse. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les taux d'avance défini par type d'investissement.

Pour couvrir le risque de marché des actifs nantis, le Groupe applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement conformément aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne du Groupe, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

Le Groupe accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Le Groupe est dotée d'une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances et fait l'objet d'une présentation mensuelle au Comité des crédits. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès du Groupe.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.2 Gestion des risques (suite)

Risques de crédit (suite)

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatifs au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

Le Groupe tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrances. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les crédits en blanc sont en général des crédits provisionnés, des crédits à des parties liées, des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont dépréciées par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

Risques de règlement livraison pour l'activité de trading sur des gouvernements centraux de pays développés

Dans le cadre de l'activité de trading obligataire sur des gouvernements centraux de pays développés, le Groupe ne prend aucune position dans ses livres. Les opérations obligataires d'achat et de vente de tailles similaires sont traitées simultanément par nos opérateurs de marché. Le Groupe contrôle en fin de journée qu'elle ne porte aucune position ouverte dans ses livres. A ce titre, le Groupe n'est pas exposée à un risque de crédit mais à un risque de règlement-livraison: il s'agit du risque de pertes liées aux défaillances du traitement des transactions ou de la gestion des processus et aux relations avec les contreparties commerciales.

Le Groupe dispose d'une gestion du risque de règlement-livraison qui est intégrée dans le calcul du capital-risque économique (ci-après Economic Risk Capital « ERC »). La limite « ERC » sur le risque de livraison est définie par le Comité Exécutif.

Le calcul « ERC » est fondé sur les paramètres suivants: probabilité de baisse de marché maximum observée, volume d'opérations, volume de règlements ouverts, et de la nature des produits obligataires traités. Le Groupe estime l'ERC en utilisant l'approche CVaR (Conditional value at risk) sur une période de 5 jours et avec un intervalle de confiance de 99% pour les positions les plus significatives de règlement ouvertes. La valeur à risque conditionnelle est également appelée « perte attendue », « valeur à risque moyenne » ou « risque de perte extrême ». Une CVaR à 5 % correspond au rendement attendu des positions les plus significatives de règlement ouvertes en cours de livraison dans les 99 % des scénarios les plus défavorables sur un horizon temporel de 5 jours.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, le Groupe utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement défini en fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation ainsi des indicateurs marché de la contrepartie. Ces contrôles permettent d'identifier une éventuelle dégradation d'une contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, le Groupe examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.2 Gestion des risques (suite)

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, le Groupe est exposée à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le service Risk Management, dont les objectifs sont:

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle ;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture ;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Risques de compliance

Le Groupe a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par le Groupe au moyen de la veille réglementaire établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

Autres risques de marché

Risques de change

Le Groupe gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

Risques de cours

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour compte propre concernent notamment des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi que des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe, celui-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité des Risques. Le service Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le service Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité des Risques, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie du Groupe ainsi que de l'appétit au risque.

La gestion de la liquidité doit permettre au Groupe de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Les erreurs opérationnelles, dont un suivi mensuel est effectué, sont communiquées à la Direction générale.

Risques juridiques

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier par le service Legal & Compliance ainsi que par un avocat externe qui représente le Groupe une fois le litige ouvert devant un Tribunal civil. La situation des litiges est évaluée régulièrement et les éventuelles provisions déterminées en fonction de l'analyse juridique des prétentions et de l'évolution de la procédure. Certains des contrats du Groupe sont élaborés ou font l'objet d'une revue juridique par un avocat externe.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.2 Gestion des risques (suite)

Autres risques

Le Groupe, comme toutes les autres banques suisses, est confronté aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel il évolue.

Norinvest Holding SA

Norinvest Holding SA, en tant que Société mère, surveille trois catégories de risques pour l'ensemble de ses activités propres: le risque stratégique et métier, le risque opérationnel et le risque de crédit.

Risque stratégique et métier

Le risque stratégique et métier résulte de la qualité des décisions prises au sujet de la politique générale de l'orientation des affaires et des investissements les plus importants.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont notamment ceux qui pourraient résulter d'un éventuel dysfonctionnement des procédures de reporting et / ou inhérents au comportement du personnel du Groupe à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ensemble des sociétés.

Risques de crédit

Les créances échues à la date du bouclage sont analysées et, au besoin, des correctifs de valeurs et provisions sont constitués afin de couvrir les risques de perte. Norinvest Holding SA détermine, surveille et cherche à limiter l'impact de ces risques sous les angles suivants:

- financier: notamment l'impact sur les fonds propres et le bénéfice net consolidé ;
- réputation: les conséquences que ces risques pourraient avoir sur le Groupe et sur Norinvest Holding SA en particulier.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, selon les circonstances le Groupe fait appel à des prestataires externes pour l'évaluation des gages mais au minimum tous les 10 ans. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Le Groupe analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, le Groupe identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rendement est déterminée sur la base des revenus locatifs nets. Les revenus locatifs des immeubles de rendement sont remis à jour lors de réexamens périodiques des dossiers hypothécaires. S'il y a des indices de changements des revenus locatifs nets, le Groupe procède à une réévaluation de la valeur de l'immeuble et du dossier hypothécaire sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Crédits lombards par un portefeuille de titres diversifiés

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

Crédits spéciaux

Il s'agit de crédit dont les engagements ne sont pas couverts (crédits en blanc) ou couverts par des titres nantis qui présentent une concentration, soit du fait des secteurs, soit de certains groupes de contreparties émettrices. Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, le Groupe procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, le Groupe constitue une correction de valeur.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur (suite)

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Le Groupe n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées. Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques de défaillance et pour risques latents sont compensées avec les positions actives correspondantes. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix d'une transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. Le Groupe prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont normalement acceptées. Le Groupe accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par le Groupe lui-même. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés facilement négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont normalement acceptées. Depuis la fin de l'année 2017, le Groupe a pris l'initiative de réduire ses expositions sur les crédits concentrés.

2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Le Groupe n'a pas d'activité de « market maker ». Il pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Il n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture (suite)

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type « macro hedge » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ou « Charges d'intérêts ». La variation de la juste valeur des instruments financiers utilisés dans un but de couverture est enregistrée au « Compte de compensation » sous les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de l'opération de couverture et l'opération de base, l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture. Les opérations de couverture sont exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs et receveurs dont la très large majorité est en CHF. Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedges.

Tous les trimestres, un test d'effectivité est établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite, la relation de couverture est évaluée de manière rétrospective et prospective. Le test prospectif consiste à mesurer la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour des chocs de taux de +/- 100 bps. Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80% et 125%.

Dans le cas d'une sur-couverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Le solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance sont traitées selon les prescriptions relatives à la revente ou au remboursement anticipé des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance. Les variations ultérieures de la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux devenus inefficaces sont enregistrées dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

En février 2021, la filiale Banque Cramer & Cie SA a finalisé la vente de la participation minoritaire qu'elle détenait encore dans Private Investment Bank Limited (Bahamas). Cette opération, qui a généré un bénéfice extraordinaire, a été conclue avec effet au 31 décembre 2020, de sorte que cette participation ne figure plus dans les livres du Groupe à cette date.

3 Informations relatives au bilan consolidé

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en milliers de francs suisses)

Couvertures des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	-	251'266	8'841	260'107
Créances hypothécaires	205'988	-	-	205'988
- immeubles d'habitations	184'596	-	-	184'596
- immeubles commerciaux	11'063	-	-	11'063
- immeubles artisanaux et industriels	3'733	-	-	3'733
- autres	6'596	-	-	6'596
Total des prêts 31.12.2020 (avant compensation avec les corrections de valeur)	205'988	251'266	8'841	466'095
<i>Total des prêts 31.12.2019</i> (avant compensation avec les corrections de valeur)	<i>155'142</i>	<i>197'263</i>	<i>15'757</i>	<i>368'162</i>
Total des prêts 31.12.2020 (après compensation avec les corrections de valeur)	205'716	249'265	8'090	463'071
<i>Total des prêts 31.12.2019</i> (après compensation avec les corrections de valeur)	<i>154'871</i>	<i>197'263</i>	<i>13'039</i>	<i>365'173</i>
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	9'197	100	9'297
Engagements irrévocables	-	32'337	2'792	35'129
Total du hors-bilan 31.12.2020	-	41'534	2'892	44'426
<i>Total du hors-bilan 31.12.2019</i>	<i>-</i>	<i>27'620</i>	<i>1'868</i>	<i>29'488</i>
Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2020	3'639	144	3'495	3'023
<i>31.12.2019</i>	<i>3'169</i>	<i>180</i>	<i>2'989</i>	<i>2'989</i>

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de francs suisses)

Actifs	31.12.2020	31.12.2019
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	4'450	6'792
- dont cotés	4'450	6'792
Titres de participation	4	44
Total des actifs	4'454	6'836
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	-
Engagements	31.12.2020	31.12.2019
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés émis par le Groupe (voir annexe 3.11)	21'957	109
Total des engagements	21'957	109
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) (en milliers de francs suisses)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps d'intérêts	9	757	36'100	-	63	5'800
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	749	722	35'219	-	-	-
Swaps d'intérêts et devises	1'967	3'932	413'222	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Total 31.12.2020	2'725	5'411	484'541	-	63	5'800
<i>Total 31.12.2019</i>	<i>923</i>	<i>842</i>	<i>180'963</i>	<i>1'024</i>	<i>4'071</i>	<i>291'799</i>

Le Groupe n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties

	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	1'963	762

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de francs suisses)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Répartition des immobilisations financières				
Titres de créance	36'577	39'514	36'859	39'841
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	36'577	39'514	36'859	39'841
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	-	-	-	-
Titres de participation	150	150	189	189
- dont participations qualifiées	-	-	-	-
Métaux précieux	16'001	13'154	16'001	13'154
Total des immobilisations financières	52'728	52'818	53'049	53'184
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	33'940	34'674	34'192	35'004
Répartition des contreparties selon la notation	de AAA à AA-	de A+ à A-	de BBB+ à BBB-	de BB+ à B-
Valeur comptable des titres de créance	36'577	-	-	-

Le Groupe se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.5 Présentation des participations non consolidées

(en milliers de francs suisses)

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2019	Changement d'affectation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2020
--	-------------------------	--	---	-----------------------------	----------------------	-------------------------	-----------------------------	---

Autres participations non consolidées

- sans valeur boursière	3'583	-1'500	2'083	-	-	-2'083	-	-
-------------------------	-------	--------	-------	---	---	--------	---	---

En février 2021, la filiale Banque Cramer & Cie SA a finalisé la vente de la participation minoritaire qu'elle détenait encore dans Private Investment Bank Limited (Bahamas). Cette opération, qui a généré un bénéfice extraordinaire (voir également note 5.5), a été conclue avec effet au 31 décembre 2020, de sorte que cette participation ne figure plus dans les livres de la filiale à cette date.

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Monnaie	Capital social	Part de capital et part des voix en % 31.12.2020	Part de capital et part des voix en % 31.12.2019	Détention directe / indirecte
Participations consolidées par intégration globale						
Banque Cramer & C ^o SA, Genève	Banque	CHF	50'000'000	100	100	Directe
Participations non consolidées						
Private Investment Bank Limited, Nassau (voir note 3.5)	Gestion de fortune	USD	7'000'000	-	15	Indirecte
Sofipo SA en liquidation, Lugano	Fiduciaire	CHF	2'000'000	30	30	Indirecte

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (en milliers de francs suisses)

Immobilisations corporelles	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Investissements	Changement d'affectation	Amortissements	Valeur comptable
			au 31.12.2019				au 31.12.2020
Immeubles à l'usage du Groupe	34'675	-15'410	19'265	94	-	-639	18'720
Software acquis séparément	25'630	-23'400	2'230	1'065	-	-659	2'636
Autres immobilisations corporelles	6'987	-6'718	269	138	-	-132	275
Total des immobilisations corporelles	67'292	-45'528	21'764	1'297	-	-1'430	21'631
Valeurs immatérielles							
Goodwill	12'502	-12'022	480	-	-	-120	360
Total des valeurs immatérielles	12'502	-12'022	480	-	-	-120	360

Leasing opérationnel	31.12.2019	31.12.2020
Engagements de leasing non inscrits au bilan		
Echéant dans les 12 mois	17	-
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	744	624
Echéant à plus de 5 ans	-	-
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	761	624
- dont résiliables à 12 mois	-	-

3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs (en milliers de francs suisses)

Autres actifs	31.12.2020	31.12.2019
Impôts indirects à récupérer	48	302
Compte de compensation	66	145
Solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance	42	-
Total des autres actifs	156	447
Autres passifs		
	31.12.2020	31.12.2019
Comptes de règlement	1'749	523
Impôts indirects dus	404	455
Compte de compensation	-	343
Total des autres passifs	2'153	1'321

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de francs suisses)

	31.12.2020		31.12.2019	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis / cédés				
Créances sur les banques	21'827	19'020	30'655	4'481
Opérations de négoce	4'490	4'488	5'815	1'457
Total des actifs nantis / cédés	26'317	23'508	36'470	5'938

3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de francs suisses)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2020 (2019: néant).

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		2020	2019
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	1'702	1'702	1'887
Total	1'702	1'702	1'887

Tous les collaborateurs du Groupe âgés de 18 ans révolus sont affiliés chez AXA-Vie SA, fondation LPP semi-autonome juridiquement indépendante du Groupe, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les collaborateurs peuvent bénéficier de deux plans de prévoyance. Le premier plan concerne les personnes ayant un salaire annuel égal ou inférieur à KCHF 150 et le deuxième un salaire annuel supérieur à KCHF 150. Dans chaque plan, il est possible d'opter pour une bonification de vieillesse supplémentaire de 1 % ou 2 %, à titre facultatif et 100 % à charge de la personne assurée. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60 % par l'employeur.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de l'employeur présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2020 (2019: 112.5 %). Il n'y a aucun avantage économique pour l'employeur au 31 décembre 2020 (2019: néant). L'employeur n'est pas tenu de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Le Groupe n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2020 (2019: néant).

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.11 Présentation des produits structurés émis (en milliers de francs suisses)

	Valeur comptable		Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	Total
	Evaluation globale	Evaluation séparée			
Risque sous-jacent du dérivé incorporé	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de participation	-	21'957	-	-	21'957
Total 31.12.2020	-	21'957	-	-	21'957
<i>Total 31.12.2019</i>	-	<i>109</i>	-	-	<i>109</i>

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

Evaluation globale:

Au 31 décembre 2020, les produits structurés émis par le Groupe sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.12 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence (en milliers de francs suisses)

	Etat au 31.12.2019	Utilisations conformes à leur but	Différences de change	Changement d'affectation	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolution par le compte de résultat	Etat au 31.12.2020
Provisions de restructurations	47	-3	-	-44	531	-	531
Autres provisions	2'153	-1'177	-	44	428	-100	1'348
Total des provisions	2'200	-1'180	-	-	959	-100	1'879
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	2'989	-	-14	-	52	-5	3'022
<i>risques de défaillance des créances compromises</i>	2'989	-	-14	-	52	-5	3'022
<i>- dont corrections de valeur pour risques latents</i>	-	-	-	-	-	-	-

Le solde de la provision couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles à Lausanne en 2015 jusqu'à l'échéance du contrat en novembre 2021 a été entièrement utilisée conformément à son but, un accord ayant été trouvé avec le propriétaire des locaux. Le Groupe est libre de tout engagement y relatif.

Les autres provisions sont également composées de provisions pour des procédures en cours ou potentielles, lorsque la Direction estime que ces dernières sont susceptibles d'entraîner une perte ou un engagement financier, ou lorsque le litige devrait être réglé de manière transactionnelle et que le montant de l'obligation ou de la perte peut être estimée de manière fiable. Le Groupe considère que les provisions existantes couvrent les risques inhérents.

La constitution de provision pour restructuration totalisant KCHF 531 est en relation avec un projet spécifique qui vise notamment une réduction des coûts.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. Aucune nouvelle correction de valeur n'a été constituée en 2020.

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de francs suisses)

	Créances		Engagements	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Participants qualifiés	9'640	10'604	11'008	12'873
Sociétés du Groupe non consolidées	124	181	4	3
Affaires d'organes	322	322	71	56
Autres parties liées	5'289	10'772	6'206	78'549

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2020, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2019: KCHF 2'600) et un engagement de KCHF 7 (2019: KCHF 8). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Le Groupe possède des créances et engagements envers des sociétés majoritairement détenues par des participants qualifiés. Celles-ci sont considérées comme des « Autres parties liées ».

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des parties liées.

Les opérations avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants:

- Les actionnaires de Norinvest Holding SA bénéficient de droit de garde et de frais réduits ;
- Un participant qualifié bénéficie d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

3.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

Propres parts du capital	Prix de transaction moyen CHF	Nombre d'actions
Propres actions nominatives au 01.01.2020		1'747'342
- achats	2.10	2'549'228
- ventes	-	-
Propres actions nominatives au 31.12.2020		4'296'570

Le dernier jour de négoce des actions au SIX Swiss Exchange est intervenu le 27 avril 2017. A compter du 28 avril 2017, les actions ont pu être négociées sur OTC-X, la plateforme électronique de la Banque Cantonale Bernoise. En l'absence d'un marché liquide et efficient, le prix convenu lors de transactions de gré à gré peut diverger sensiblement des prix enregistrés sur OTC-X.

Il n'y a aucun engagement de rachat ou de vente ni aucun engagement conditionnel lié à la vente ou à l'achat des propres titres de participation.

Banque Cramer & Cie SA détient 1'336'540 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Les composantes des capitaux propres ainsi que les droits et restrictions liés aux parts sont commentés sous le point N°2, relatif à la structure du capital, cf. page 7 du rapport annuel.

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en milliers de francs suisses)

	Echu						Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Actifs / instruments financiers							
Liquidités	145'092	-	-	-	-	-	145'092
Créances sur les banques	202'631	-	27'041	-	-	-	229'672
Créances sur la clientèle	588	45'472	124'784	54'061	32'450	-	257'355
Créances hypothécaires	-	2'065	77'165	45'836	71'954	8'696	205'716
Opérations de négoce	4'454	-	-	-	-	-	4'454
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'725	-	-	-	-	-	2'725
Immobilisations financières	16'152	-	3'531	7'916	25'129	-	52'728
Total au 31.12.2020	371'642	47'537	232'521	107'813	129'533	8'696	897'742
<i>Total au 31.12.2019</i>	<i>262'593</i>	<i>38'755</i>	<i>115'055</i>	<i>106'973</i>	<i>127'228</i>	<i>15'899</i>	<i>666'503</i>
Fonds étrangers / instruments financiers							
Engagements envers les banques	63'966	4'327	-	-	-	-	68'293
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	744'873	7'868	-	-	4'810	-	757'551
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'474	-	-	-	-	-	5'474
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	21'957	-	-	-	-	-	21'957
Total au 31.12.2020	836'270	12'195	-	-	4'810	-	853'275
<i>Total au 31.12.2019</i>	<i>591'618</i>	<i>17'043</i>	<i>1'728</i>	<i>3'470</i>	<i>4'739</i>	<i>1'529</i>	<i>620'127</i>

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.16 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en milliers de francs suisses)

Actifs	31.12.2020		31.12.2019	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	145'092	-	104'307	-
Créances sur les banques	200'808	28'864	101'913	33'509
Créances sur la clientèle	65'639	191'716	50'542	159'760
Créances hypothécaires	205'716	-	154'871	-
Opérations de négoce	-	4'454	-	6'836
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'984	741	1'703	244
Immobilisations financières	16'151	36'577	13'304	39'514
Comptes de régularisation	13'011	604	7'227	726
Participations non consolidées	-	-	-	2'083
Immobilisations corporelles	21'631	-	21'764	-
Valeurs immatérielles	360	-	480	-
Autres actifs	156	-	447	-
Total des actifs	670'548	262'956	456'558	242'672
	-	-	-	-
Passifs	31.12.2020		31.12.2019	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Engagements envers les banques	8	68'285	1'741	70'941
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	150'508	607'043	101'781	440'642
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'432	1'042	4'427	486
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	21'957	-	109
Comptes de régularisation	8'713	1	5'904	228
Autres passifs	2'153	-	1'321	-
Provisions	1'879	-	2'200	-
Capital social	25'689	-	25'689	-
Réserve issue du capital	76'199	-	76'199	-
Réserve issue du bénéfice	-27'890	-	-25'122	-
Propres parts du capital	-9'899	-	-4'548	-
Perte consolidée (-) / Bénéfice consolidé	3'384	-	-2'768	-
Total des passifs	235'176	698'328	186'824	512'406

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.17 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays selon le principe de domicile (en milliers de francs suisses)

Actifs	31.12.2020		31.12.2019	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe				
- Suisse	670'548	71.83	457'434	65.42
- Luxembourg	11'323	1.21	4'954	0.71
- Allemagne	28'876	3.09	27'551	3.94
- Finlande	1'775	0.19	8'679	1.24
- France	4'129	0.44	4'895	0.70
- Royaume-Uni	26'914	2.88	28'401	4.06
- Italie	5'307	0.57	3'868	0.55
- Reste de l'Europe	78'325	8.39	54'891	7.85
Sous-total Europe	827'197	88.60	590'673	84.47
Amérique				
- Antilles britanniques	19'218	2.06	23'189	3.32
- Panama	17'325	1.85	17'070	2.44
- Iles Cayman	443	0.05	1'010	0.14
- Amérique du Nord	18'594	1.99	18'798	2.69
- Reste de l'Amérique	15'361	1.65	13'818	1.98
Sous-total Amérique	70'941	7.60	73'885	10.57
Australie/Océanie	30'294	3.25	11'700	1.67
Asie	3'876	0.42	21'538	3.08
Afrique	1'196	0.13	1'434	0.21
Total des actifs	933'504	100.00	699'230	100.00

3.18 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de francs suisses)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2020		31.12.2019	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Classes de risques SERV				
1 & 2	155'735	73.44	135'294	55.95
3	1'471	0.69	21'300	8.81
4	38'790	18.29	46'983	19.43
5	7'061	3.33	3'398	1.41
6	563	0.27	1'563	0.65
7	1'926	0.91	8'436	3.49
Sans notation	6'501	3.07	24'822	10.26
Total des actifs	212'048	100.00	241'796	100.00

Le Groupe utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

3.19 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe (en milliers de francs suisses)

Actifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités	143'607	1'358	74	53	145'092
Créances sur les banques	25'562	117'015	15'980	71'115	229'672
Créances sur la clientèle	77'006	102'868	53'729	23'752	257'355
Créances hypothécaires	205'716	-	-	-	205'716
Opérations de négoce	-	-	4'453	1	4'454
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'725	-	-	-	2'725
Immobilisations financières	150	-	36'577	16'001	52'728
Comptes de régularisation	1'074	245	12'287	9	13'615
Participations non consolidées	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	21'631	-	-	-	21'631
Valeurs immatérielles	360	-	-	-	360
Autres actifs	48	43	-	65	156
Total des actifs bilantaires	477'879	221'529	123'100	110'996	933'504
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	32'130	207'829	172'427	37'285	449'671
Total des actifs	510'009	429'358	295'527	148'281	1'383'175
Passifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Engagements envers les banques	6'785	41'548	14'519	5'441	68'293
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	104'820	315'507	220'436	116'788	757'551
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'410	-	-	64	5'474
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	21'957	-	-	21'957
Comptes de régularisation	7'631	12	1'049	22	8'714
Autres passifs	898	14	1'241	-	2'153
Provisions	1'879	-	-	-	1'879
Capital social	25'689	-	-	-	25'689
Réserve issue du capital	76'199	-	-	-	76'199
Réserve issue du bénéfice	-27'890	-	-	-	-27'890
Propres parts du capital	-9'899	-	-	-	-9'899
Bénéfice consolidé / Perte consolidée (-)	3'384	-	-	-	3'384
Total des passifs bilantaires	194'906	379'038	237'245	122'315	933'504
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	322'331	49'897	53'103	26'026	451'357
Total des passifs	517'237	428'935	290'348	148'341	1'384'861
Position nette par devise	-7'228	423	5'179	-60	-1'686

4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé

4.1 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels (en milliers de francs suisses)

	31.12.2020	31.12.2019
Engagements de couverture de crédit et similaires	9'297	9'018
Total des engagements conditionnels	9'297	9'018
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	1'624	1'721
Total des créances éventuelles	1'624	1'721

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement pas des nantissements d'avoirs de clients (voir annexe 3.1).

4.2 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de francs suisses)

	31.12.2020	31.12.2019
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	253'938	358'055
Total des opérations fiduciaires	253'938	358'055

4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé (suite)

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de francs suisses)

Répartition des avoirs administrés	31.12.2020	31.12.2019
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs		
sous gestion propre	-	3'919
Avoirs sous mandat de gestion	547'708	544'739
Autres avoirs administrés	1'922'409	2'018'227
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)	2'470'117	2'566'885
- dont prises en compte doubles	-	3'057

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant un caractère de placement en dépôt auprès du Groupe évalués au 31.12.2020 ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe. Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par le Groupe. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés (en milliers de francs suisses)

	31.12.2020	31.12.2019
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte double)	2'566'885	2'736'975
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	-62'606	-89'607
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-30'243	-214'801
+/- Autres effets	-3'919	134'317
Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)	2'470'117	2'566'884

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagés par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

Au 31.12.2019, suite à la fusion entre sa filiale Banque Cramer & Cie SA et sa filiale A.M.&C. Finance SA, les avoirs administrés par cette dernière sont valorisés à hauteur de KCHF 134'317 et sont montrés dans les « Autres effets » au 30.06.2019. Toutes les variations postérieures à cette date sont ventilées au même titre que les autres avoirs administrés par le Groupe.

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de francs suisses)

Répartition selon les secteurs d'activités

	2020	2019
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	2'828	3'130
Opérations de négoce pour compte propre	-1'960	1'201
Opérations de négoce de l'activité "Structured Finance"	623	3'772
Opérations de négoce de l'activité "Bond Trading"	485	315
Total du résultat des opérations de négoce	1'976	8'418

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur (en milliers de francs suisses)

Résultat de négoce provenant des :

	2020	2019
Titres de participation	1'184	3'937
Devises	545	5'142
Instruments de taux	247	-661
Matières premières / métaux précieux	-	-
Total du résultat des opérations de négoce	1'976	8'418
- dont provenant de l'option de la juste valeur	527	688
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-274	-1'376
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	801	2'064

5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique "Produits des intérêts et des escomptes" ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en milliers de francs suisses)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique "Produits des intérêts et des escomptes"

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

	2020	2019
Intérêts négatifs significatifs		
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-856	-524
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	1'917	1'660

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé (suite)

5.3 Répartition des charges de personnel

(en milliers de francs suisses)

	2020	2019
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes du Groupe, appointements et allocations supplémentaires)	19'420	20'463
Prestations sociales	1'796	1'374
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	1'702	1'887
Assurances pour le personnel	266	352
Frais de formation professionnelle	28	58
Autres charges de personnel	384	472
Total des charges de personnel	23'596	24'606

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation

(en milliers de francs suisses)

	2020	2019
Coût des locaux	1'200	1'591
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	6'575	7'797
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	-	210
Honoraires professionnels	2'050	1'864
Honoraires des sociétés d'audit	514	507
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et prudentiel	514	507
- dont pour d'autres prestations de service	-	-
Frais de voyages et représentation	207	559
Impôts indirects	733	542
Autres charges d'exploitation	636	583
Total des autres charges d'exploitation	11'915	13'653

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

(en milliers de francs suisses)

Pertes significatives

Il n'y a pas eu de perte significative lors de l'exercice sous revue.

Produits extraordinaires

En février 2021, la filiale Banque Cramer & Cie SA a finalisé la vente de la participation minoritaire qu'elle détenait encore dans Private Investment Bank Limited (Bahamas). Cette opération a généré un bénéfice extraordinaire consolidé de CHF 1.8 million.

Charges extraordinaires

Il n'y a pas eu de charges extraordinaire lors de l'exercice sous revue.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le Groupe n'a pas de réserve pour risques bancaires généraux.

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeur significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (voir annexe 3.12).

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé (suite)

5.6 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition

Le Groupe n'a procédé à aucune réévaluation de ses participations ou d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2020 (2019: néant).

5.7 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe de domicile de l'exploitation

(en milliers de francs suisses)

	2020		2019	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	8'484	-	7'262	-
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	24'737	-	22'166	-
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	1'976	-	8'418	-
Autres résultats ordinaires	4'579	-	2'087	-
Total des produits	39'776	-	39'933	-
Charges de personnel	-23'596	-	-24'606	-
Autres charges d'exploitation	-11'914	-	-13'653	-
Total des charges d'exploitation	-35'510	-	-38'259	-
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-1'550	-	-2'469	-
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-878	-	-1'284	-
Résultat opérationnel	1'838	-	-2'079	-

5.8 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en milliers de francs suisses)

	2020	2019
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	272	380
Total des impôts	272	380
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

Le Groupe n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2020 et 2019 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 11.6 millions à la fin de l'exercice 2020 (2019: CHF 16.9 millions).

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.40%).

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2020



KPMG SA
Financial Services
Suisse romande
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

+41 58
249 25 15
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Norinvest Holding SA ci-joints comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état des capitaux propres consolidé et l'annexe (pages 17 à 50 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 (suite)



Norinvest Holding SA
*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés
à l'Assemblée générale*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Romain Tranchant
Expert-réviseur agréé

Genève, le 17 mai 2021

Annexe :

- Comptes consolidés constitués du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé, de l'état des capitaux propres consolidé et de l'annexe



Bilan au 31 décembre 2020

Actif

	Annexe	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
Actif circulant			
Trésorerie		112'445	85'755
Autres créances à court terme		-	8'982
<i>créances envers des tiers</i>		-	8'982
<i>créances envers des sociétés du groupe</i>		-	-
<i>créances envers des actionnaires</i>		-	-
Actifs de régularisation		72'170	233
Total actif circulant		184'615	94'970
Actif immobilisé			
Prêts aux actionnaires		472'000	5'315'886
Participations	2.1	95'884'144	95'884'144
Immobilisations corporelles		92'500	-
Total actif immobilisé		96'448'644	101'200'030
Total actif		96'633'259	101'295'000

Bilan au 31 décembre 2020 (suite)

Passif

	Annexe	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		73'002	66'512
<i>dettes envers des tiers</i>		-	-
<i>dettes envers des sociétés du groupe</i>		-	-
<i>dettes envers des actionnaires</i>		73'002	66'512
Dettes à court terme portant intérêt		3'549'373	1'689'620
<i>dettes envers des tiers</i>		-	-
<i>dettes envers des sociétés du groupe</i>		3'549'373	1'689'620
<i>dettes envers des actionnaires</i>		-	-
<i>emprunts subordonnés envers des actionnaires</i>		-	-
Passifs de régularisation		66'807	99'675
Provisions à court terme	2.2	-	-
Total capitaux étrangers à court terme		3'689'182	1'855'807
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt		4'809'571	4'739'821
<i>dettes envers des tiers</i>		-	-
<i>dettes envers des sociétés du groupe</i>		-	-
<i>dettes envers des actionnaires</i>		4'809'571	4'739'821
Total capitaux étrangers à long terme		4'809'571	4'739'821
Total capitaux étrangers		8'498'753	6'595'628
Capitaux propres			
Capital social	2.2	25'689'000	25'689'000
Capital-participation			
<i>Réserve légale issue du capital :</i>			
Réserve issue d'apports de capital	2.3	72'550'738	72'550'738
<i>dont réserve pour propres actions</i>	2.4	7'255'991	2'077'458
<i>dont autres</i>		65'294'747	70'473'280
<i>Réserve légale issue du bénéfice :</i>			
Réserve légale générale issue du bénéfice		-	-
Réserve pour propres actions	2.4	1'838'832	1'838'832
Perte reportée		-4'308'203	-16'328'996
Perte (-) / Bénéfice de l'exercice		-1'214'118	12'020'793
Propres parts du capital	2.5	-6'421'743	-1'070'995
Total capitaux propres		88'134'506	94'699'372
Total passif		96'633'259	101'295'000

Compte de résultat pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020

	Annexe	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
Autres produits d'exploitation		334	393
Produits des participations	2.6	-	15'000'000
Produits financiers	2.7	79'251	415'927
Total Produits		79'585	15'416'320
Charges de personnel		947'008	930'472
Autres charges d'exploitation	2.8	274'976	285'628
Amortissements et corrections de valeur sur les prêts aux actionnaires		-	2'000'000
Amortissements et corrections de valeur sur les immobilisations corporelles		6'600	-
Charges financières	2.9	111'378	188'090
Total Charges		1'339'962	3'404'190
Résultat de l'exercice avant éléments exceptionnels et impôts		-1'260'377	12'012'130
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.10	50'171	78'523
Impôts directs		-3'912	-69'860
Perte (-) / Bénéfice de l'exercice		-1'214'118	12'020'793

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020

1 Principes comptables

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations, selon les articles 957 à 963b). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 Propres actions

Les propres actions sont comptabilisées au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

1.3 Renonciation à la présentation d'un tableau des flux de trésorerie et à la publication d'informations supplémentaires dans l'annexe

Etant donné que la société Norinvest Holding SA, Genève, établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (PCB-FINMA Circ. 2020/1), elle a renoncé, dans les présents comptes annuels et conformément aux prescriptions légales, à publier des informations dans l'annexe concernant les dettes portant intérêt et les honoraires de l'organe de révision et à présenter un tableau des flux de trésorerie.

2 Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Participations

	31.12.2020		31.12.2019	
	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote
Banque Cramer & C ^{ie} SA (Siège à Genève)	50'000'000	100%	50'000'000	100%

La participation dans Banque Cramer & C^{ie} SA est portée au bilan à son coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

2.2 Capital social

Le capital-actions de CHF 25'689'000 se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1.-- chacune.

2.3 Réserve issue d'apports de capital

La réserve issue d'apports de capital contient les agios résultant des augmentations de capital au cours des années 1997 à 2014.

Du point de vue fiscal, la distribution effectuée à partir de la réserve issue d'apports de capital est traitée de la même manière que le remboursement du capital-actions. L'Administration fédérale des contributions (AFC) a confirmé, dans sa lettre du 10 juillet 2015, que la réserve issue d'apports de capital présentée est reconnue en tant qu'apport de capital au sens de l'art. 5 al.1bis LIA pour un montant de CHF 72'550'738.

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 (suite)

2.4 Réserve pour propres actions

Au 31 décembre 2020, les 2'960'030 propres actions détenues directement par Norinvest Holding SA sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'acquisition de CHF 6'421'743. Notre filiale Banque Cramer & C^{ie} SA détient également 1'336'540 actions nominatives de Norinvest Holding SA pour une valeur comptable de CHF 2'673'080. La réserve pour propres actions s'élève dès lors à CHF 9'094'823. Elle a été augmentée en 2020 par la retenue de la part librement disponible de la réserve issue du capital pour un montant de CHF 5'178'533. Au 31 décembre 2020, 4'296'570 propres actions (au 31 décembre 2019: 1'747'342 propres actions) étaient détenues par Norinvest Holding SA et sa filiale pour une valeur totale de CHF 9'094'823 (au 31 décembre 2019: CHF 3'916'290).

2.5 Propres actions

	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Nombre d'actions	Valeur CHF
Solde au 01.01.2019			552'027	1'454'781
Achats	2.00	2.30	32'385	73'736
Ventes	4.32	4.32	-173'610	-749'995
Plus-values sur ventes	-	-	-	292'473
Solde au 31.12.2019			410'802	1'070'995
Achats	1.95	2.60	2'549'228	5'350'748
Ventes	-	-	-	-
Plus-values sur ventes	-	-	-	-
Solde au 31.12.2020			2'960'030	6'421'743

2.6 Produits des participations

	31.12.2020	31.12.2019
Dividendes Banque Cramer & C ^{ie} SA	-	15'000'000
Total des produits de participations	-	15'000'000

2.7 Produits financiers

	31.12.2020	31.12.2019
Bénéfices sur ventes de propres actions	-	292'473
Intérêts sur prêts accordés	79'251	123'454
Total des produits financiers	79'251	415'927

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 (suite)

2.8 Autres charges d'exploitation

	31.12.2020	31.12.2019
Honoraires professionnels	130'926	142'308
Loyers des locaux	52'488	52'488
Frais de voyages et de représentation	42'222	51'914
Autres charges d'exploitation	49'340	38'918
Total des autres charges d'exploitation	274'976	285'628

2.9 Charges financières

	31.12.2020	31.12.2019
Intérêts sur emprunts bancaires	41'613	59'412
Intérêts sur prêts des actionnaires	69'750	128'639
Intérêts sur autres emprunts	-	4
Pertes de change	15	35
Total des charges financières	111'378	188'090

2.10 Produits exceptionnels, uniques ou hors période

	31.12.2020	31.12.2019
Dissolution du solde de passifs de régularisation et de provisions qui ne sont plus économiquement justifiés	19'300	23'640
Produit de la vente des marques « Golay »	25'000	45'000
Autres produits exceptionnels	5'871	9'883
Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période	50'171	78'523

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 (suite)

3 Informations complémentaires

3.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs.

3.2 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2020, les actionnaires suivants détenaient 5 % et plus des droits de vote :

	31.12.2020	31.12.2019
Valartis AG, Fribourg	24.998%	24.998%
M. Massimo Esposito, Pully	14.754%	14.754%
M. Jean-Gabriel Arqueros, Genève	0.790%	9.732%
MB Primoris Limited, Stans	6.338%	6.338%
M. Davide Savoino, Lugano	5.889%	5.889%

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 20 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2019: 21 personnes). Au 31 décembre 2020, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 75.46 % (au 31 décembre 2019: 84.43 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

Concernant les participations indirectes de plus de 5%, voir également note 3.3 ci-après.

3.3 Participation du Conseil d'administration

Conseil d'administration	Nombre d'actions au 31.12.2020	Nombre d'actions au 31.12.2019
M. Massimo Esposito, Président ⁽¹⁾	3'790'168	3'790'168
M. Marco J. Netzer, Vice-président	-	-
M. Jean-Gabriel Arqueros, Administrateur	202'958	2'500'000
M. Allan J. Myers, Administrateur ⁽²⁾	-	-
M. Gustav Stenbolt, Administrateur ⁽³⁾	-	-
Mme Raffaella Widmer-Esposito, Administrateur	-	-

⁽¹⁾ M. Massimo Esposito détient également indirectement 68.84 % (au 31 décembre 2019: 68.84 %) de Immoart financement SA, qui détient elle-même 1'184'321 actions nominatives de Norinvest Holding SA. M. Massimo Esposito détient également directement 77.33 % (au 31 décembre 2019: 77.33 %) de Timea Holding SA, qui détient elle-même 49'792 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

⁽²⁾ M. Allan J. Myers détient 46.67 % (au 31 décembre 2019: 46.67 %) de MB Primoris Limited, Stans qui détient elle-même 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

⁽³⁾ M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Fribourg/Suisse, MCG Holding SA, Baar/Suisse et Valartis Group AG, Fribourg/Suisse, 40.32 % (au 31 décembre 2019: 37.22 %) du capital de Valartis AG, qui détient elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Il n'existe aucun droit de conversion ou d'option en faveur des membres du Conseil d'administration.

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 (suite)

3.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan et ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et des passifs présentés ou devant être publiés dans ces états financiers.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020



KPMG SA
Financial Services
Suisse romande
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

+41 58 249 25 15
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Norinvest Holding SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 54 à 61 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 (suite)



Norinvest Holding SA
*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Romain Tranchant
Expert-réviseur agréé

Genève, le 17 mai 2021

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe

Norinvest Holding SA

Case postale 315
CH - 1211 Genève 12
Avenue de Miremont 20

Tél. +41 (0)58 218 60 80
Fax +41 (0)58 218 60 88
info@norinvest.ch
www.norinvest.ch